

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3099

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 7

À la dernière phrase de l’alinéa 5, substituer au mot :

« fixe »

le mot

« définit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel